

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Voiture ^{Catégorie} automat. légère (Fourgon)

Marque **PEUGEOT**

Désignation du type / Signe de reconnaissance.
D 4 A - Fourgon tôlé
D 4 B BT 3/64

Bordereau-type
N° 175 0/A

Moyens de reconnaissance du type Désign. "D 4 A" en préfixe No. moteur & s/plaq. à dr. dans cabine
 N° de châssis frappé A droite dans cabine, s/plaquette rivée sur tableau de bord
 N° de moteur frappé A gauche sur bloc-moteur, derrière pompe alimentation essence
 Constructeur du châssis (S.A. des Automobiles PEUGEOT, S O C H A U X (F)
 Constructeur du moteur

MOTEUR
 Marque et type PEUGEOT T N P D 4 A (403)
 Genre en ligne, 0 H V
 Carburant benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Allègèe 80 mm.
 Course 73 mm.
 CV. impôt 7,475
 Cylindrée totale 1'468 cm³
 CV. frein 45
 Rafroidissement Eau (Pompe)
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2
 Entretien sur roues avant
 1. Frein A pied: Hydraulique " Lockheed " à tamb, sur toutes les 4 roues
 2. Frein A main: Mécanique, à tambours,
 1) à câble, sur roues avant.
 3. Frein ---
 Frein de remorque ---
 Direction avancée - à gauche - à vis - et galet
 Crochet de remorque ---
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. 20 en prise dir. 80 km./h.

CARROSSERIE
 S.A. des Autos PEUGEOT
 Constructeur
 Genre / Ferme Fourgon tôlé
 Nombre de portes 2 + 1 arr.
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 2 places - Arrière -
 Nombre de places debout ---
 Four motos: Siège arrière ---
 Sidècar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 R2)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant s./. plaquette	1'450 kg.	1'440 kg.	2'890 kg.
Poids à vide du vhc. complet (prêt à rouler)	970 kg.	450 kg.	1'420 kg.
Charge utile . y. compris les occupants	kg.	kg.	1'470 kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			3'690 kg. ²⁾
Pneumatiques: Dimension	19 x 400 Pilote		simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 935 kg.) par essieu	1'870 kg.	1'870 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

O I B I E

Phares: Marquage 2, dans les phares 4 W **

Faux stop 2, combln. av. feux rouges 10 W

Indicateurs de direction: Syst. 2 flèches av. temps

Avertisseur 1, électrique

1 miroir rétrovis. à l'ext. du véhic. à gauche

Essuis-glace 2, électriques

3)

Syst. antibrouillard: Ampoules Blaux à cullier jaunes 45/36 W

(2) catadioptrés rouges

Feux rouges 2 comblnes av. feux stop 4 W

Eclairage du No de contr. 1, comblns à gauche 4 W ***

Emplacement: Dans montants arr. portes cabine 2)

Phares: Marquage

Vols } avant 1'510 mm.

arrière 1'580 mm.

1'870 mm.

2'300 mm.

4'500 mm.

2'190 mm.

200 mm.

980 mm.

- mm.

- mm.

13,55 mm.

17,60 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

Diamètre de braguage ext. gauche

Diamètre de braguage ext. droite

Distm. Intérieures

Longueur du pont de charge

2'550 mm.

1'300/1'630 mm.

Largeur Intérieures

1'710 mm.

470 mm.

- mm.

750 mm.

Porte à faux surfaçe

Méilles (hauteur)

Haui. du pont dep. le sol

chargement

12 V.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

BERNE, le 30.12.1955

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'experts-types

(Ne doit pas être modifié)

derrière le siège du conducteur.

Vue d'échappement: A gauche devant roue arrière

7) Dispositif de protection: Monté par l'importateur

cond miroir rétroviseur à l'ext. du véhic. à droite.

3) Miroir rétroviseur: L'importateur monte un supplément des clignot. à l'avant & à l'arrière.

2) Indic. de dir.: Il est recommandé de monter en

amélioration et contrôle lors de l'expertise.

1) Frein à main: Décelération insuffis. - Doit être

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. les)

au régime maxlm. d'utilisat. (80 km/h.) = 80 Phons

Mesure du bruit: A 7 m. latéralcm.

La plaque d'éclair. sont bien adaptés l'un à l'autre.

***) Eclair. No. de contr.: Surtissant pr. autant que

sous les indicateurs.

***) 2 feux de stationnem. (planes vers l'avant et

rouges vers l'arr.) derrière portes cabine

par le fabricant = 800 kg.

*) Poids remorquable max. autorisé